



**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUILLET 2024 A 19H**  
Convocation du 4 juillet 2024

Présents : MM. Christian Lavalette, Christophe Boutet, Eric Chassériaud, Jean-Yves Baudrit, Quentin Richard, Mmes Marie-Paule Guéry, Magalie Dubroca, Barbara Cornell, Gyslaine Guigné.

Absent excusé : M. Aymeric Lhéritaud.

Secrétaire : M. Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Sécurité bâtiment communaux – Devis.
- Réfection des murs de la cantine suite aux tags – Devis.
- Reversement par la Communauté de Communes de la Haute Saintonge de la compensation part salaire de la DGF.
- Personnel – Création d'un poste d'adjoint administratif.
- Projet de travaux de réhabilitation du Centre de première Intervention de Pérignac.
- Proposition/désignation de membres suppléants pour la commission de contrôle électorale.
- Crédits supplémentaires pour l'achat de matériels.
- Point sur les projets en cours.
- Tour de table.

Sécurité bâtiment communaux – Devis.

Monsieur le Maire présente les devis des trois entreprises consultées. Le conseil municipal choisit l'offre la moins disante de l'entreprise Vérisure.

Réfection des murs de la cantine suite aux tags – Devis.

Monsieur le Maire informe que le devis de l'entreprise RVS pour la réfection des murs de la salle des fêtes s'élève à 4 128€. Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de faire réaliser les travaux par l'agent d'entretien.

Reversement par la CDCHS de la compensation part salaire de la DGF.

Monsieur le Maire informe que les modalités de reversement de la part salaire aux communes sont prévues par les articles L.5211-32 et R5211-12-12 du Code Général des Collectivités Territoriales et que l'arrêté du 16 avril 2024 porte notification des attributions individuelles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver la proposition formulée par la CDCHS quant au reversement de la compensation part salaire de la DGF.

Personnel – Création d'un poste d'adjoint administratif.

Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 21 octobre 2024.

Projet de travaux de réhabilitation du Centre de Première Intervention de Pérignac.

Monsieur le Maire fait savoir que la superficie du Centre de Pérignac de 114 m<sup>2</sup> est insuffisante et devrait être de 180 m<sup>2</sup>. Il est proposé un agrandissement pour un coût estimé à 280 000€ (subventions incluses) et une participation des communes concernées soit au nombre d'habitants ou au nombre d'interventions ou une combinaison des deux critères.

La cotisation pour la commune d'Echebrune s'élèverait à 2300€ par an. Après en avoir délibéré le conseil municipal donne son accord de principe.

Proposition/désignation de membres suppléants pour la commission de contrôle électoral.

A remettre à la prochaine réunion.

Crédits supplémentaires pour l'achat de matériels.

Il est voté un crédit supplémentaire de 1000€.

Point sur les projets en cours.

- Coussins berlinois :  
Le conseil municipal décide d'enlever les coussins berlinois rue de la mairie, d'effectuer un rétrécissement de 3.50 m de large sur 5 m de long et demande que les deux opérations se fassent en simultané.
- PLU :  
Monsieur le Maire expose le compte rendu de la réunion du 5 juillet 2024. Les villages d'Echebrune, de Meussac et Figers seront en zone U. Le Plan d'Aménagement sera soumis au conseil municipal après mise à jour des interrogations.
- Parvis de l'église :  
L'Architecte des Bâtiments de France sollicite des renseignements complémentaires.
- Place de Meussac :  
Monsieur le Maire présente l'avancement du projet ; l'avant-projet sera soumis au prochain conseil municipal.
- Demande d'achat d'une concession au cimetière par Monsieur et Madame Feidt. Le conseil municipal donne son accord.

Tour de table.

Madame Barbara Cornel informe que la distribution de l'information pour le concert se fera à compter du 20 juillet. Monsieur le Maire prépare un courrier à distribuer aux habitants en remplacement du bulletin municipal habituellement réalisé en juillet.

La prochaine réunion de conseil est fixée au mardi 17 septembre 2024 à 19 heures.



Le Maire,

Christian Lavalette.